

AXIOLOGIE LEXICALE

Prof. Dr. Teta SIMEONIDOU-CHRISTIDOU

Aristote Üniversitesi- Yunanistan

Il y a neuf ans, à peu près une séance était réservée à la mémoire de Berke Vardar lors du 17^e colloque international de la SILF à León. Christos Clairis avait lu le texte préparé par André Martinet. La linguistique fonctionnelle venait de perdre un fervent défenseur et un propagateur très efficace.

Aujourd'hui la famille fonctionnaliste est privée de son fondateur principale qui lui a légué entre autres une pensée nette et des bases de départ clarifiées pour continuer les recherches sur le langage.

À partir de quelques données de l'observation passées au crible de la fonction communicative, principes qui prévalent dans la pensée de Martinet, je vais essayer de rendre un hommage modeste au maître dont les travaux m'ont frayé le chemin vers l'axiologie lexicale. Dès 1957, Martinet dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (*Cahiers de Ferdinand de Saussure* 1965, 1974:105-116) et « Substance phonique et traits distinctifs » remarque, en s'intéressant surtout au problème de l'isomorphisme des deux plans de l'expression et du contenu, qu'il n'existe « aucune discipline paralinguistique qui corresponde à la phonétique (par opposition à la phonologie) et qui nous permette de traiter d'une réalité psychique antérieure à toute intégration aux cadres linguistiques » D'où les points d'interrogation qui figurent dans le schéma de 1957.

Vers 1975, Martinet tente de combler la lacune terminologique. Il propose de réserver le terme traditionnel de sémantique pour l'étude « de faits de sens en eux-mêmes et indépendamment de leur intégration à une langue particulière » (Martinet 1965, 1974 : 30) Des considérations relatives à des structures dites « profondes » pourraient y entrer. Ces considérations seraient

caractérisées par des traits conceptuels préexistants à l'acquisition d'une langue précise. Elles auraient le même caractère marginalement linguistique de la phonétique depuis l'existence de la phonologie. Face à la sémantique il propose *l'axiologie*, du grec *axía*, pour désigner l'étude des signifiés. Son choix est justifié par le recours au cadre saussurien qui prévoit à côté de *signification* la notion de *valeur* pour désigner « la partie constituée des rapports et des différences avec les autres termes de la langue » (Saussure 1916-1972 : 163). Charron et Germain soulignent (Charron et Germain, 1979 : 261-270) également le choix de Martinet par son souci de retenir seulement ce qui est commun à tous les usagers d'une langue, vu que la notion de valeur suppose pour la linguistique fonctionnelle un consensus entre tous les communicants.

Ainsi il commence à cerner cet appareil conceptuel manquant, analogue à celui qui permet de distinguer la substance physique des sons (la phonétique) de leur substance linguistiquement formée (la phonologie).

L'« expérience à communiquer » selon la formule martinétienne, non analysée concrètement par une communauté linguistique, fera l'objet de la sémantique tandis que l'analyse du contenu structuré par une langue donnée sera l'affaire de l'axiologie ou science des valeurs. Martinet dans les *Eléments* met en avant ces valeurs signifiées en dégageant des traits sémantiquement pertinents de *bois* en anglais, en français ou en danois et de *maison* en français, qui peut déclencher des associations diverses chez les usagers.

Il me semble en tout cas que la réflexion de Martinet du début jusqu'à la publication de 1989 (Martinet 1989 : 43-52) est assez nuancée et ne laisse pas croire qu'une description complète des monèmes d'une langue « puisse être jamais réduite à un nombre fini de traits combinables » (Martinet 1977 : 897-907). Il distingue les signifiés des unités grammaticales de ceux des unités lexicales. Les premiers sont délimités facilement, étant donné leur nombre fini, tandis que les seconds butent souvent à l'absence de traits distinctifs ; le monème *banane* est reconnu par identification directe, par appel au référent, le monème *ortie*, selon Martinet, est une unité inanalysable et primaire du fait qu'il n'existe pas de trait pertinent de sens qui permet de le distinguer du *cactus*. Dans une étude axiologique, placée dans une optique, fonctionnelle, – et je dirais non seulement, l'approche prototypique repousse les connaissances spécifiques comme étant non nécessaires à la compréhension des énoncés (Wierzbicka 1985) – il est hors question de faire appel aux traits scientifiques dont se sert le spécialiste pour décrire l'unité lexicale ; l'usage du locuteur ordinaire est primé par rapport au langage technique. Bien que délicate la définition de l'usager ordinaire, elle présente l'avantage, à travers l'étude des

contextes différents où les unités étudiées apparaissent, de ne tenir compte que ce qui est directement observable. Le problème continue évidemment de surgir dans les zones marginales où des fluctuations et des incertitudes se remarquent parmi les locuteurs d'une langue donnée.

Ce qui semble être d'une importance majeure dans toute cette procédure de l'étude axiologique demeure dans la dynamique du contexte.

M. Mahmoudian (Mahmoudian 1989 : 31-41) souligne que tout monème ou séquence de monèmes possède des virtualités sémantiques dont une partie seulement est actualisée par le contexte et les circonstances extralinguistiques. Il ajoute en outre que tout contexte « étant un ensemble de sens potentiels est lui-même susceptible de subir l'influence de l'unité ou de la séquence considérée ». Ceci nous paraît essentiel quant à l'explication des divergences entre locuteurs de la même communauté. L'interprétation des énoncés favorisée par tel individu dépend de son savoir réel ou présumé réel du monde, en d'autres termes elle est associée à la substance du signifié. Et ce savoir n'est pas immuable ; il peut varier d'une personne à l'autre, d'un moment à l'autre. Sur ce point Martinet est assez catégorique : ce qui prévaut c'est la compréhension entre sujets parlants de la même communauté linguistique. Se penchant sur les limites d'intercompréhension, il affirme qu'« il n'y aura jamais identité complète d'un sujet à un autre » en ajoutant que tout locuteur, malgré les connotations individuelles, pourra pratiquer sa langue à la satisfaction de son entourage, à condition d'utiliser des signes contextuellement familiers.

La présentation d'un travail personnel, lors des journées d'études réalisées avec la participation d'André Martinet, ici-même en 1991 (Simeonidou-Christidou 1993) a essayé de démontrer que les descriptions lexicographiques n'apportent pas l'assurance ou le secours souhaité aux usagers de la langue. Les définitions des dictionnaires au sujet de « peau de chagrin » auraient dû comporter un « contexte compréhensif » qui saurait « suggérer tous les autres contextes acceptables », remarque Martinet.

Les informations puisées dans des dictionnaires présupposent que la moyenne des locuteurs attribuent les qualités de « peau de chagrin » balzacienne à une classe de choses matérielles ou morales bien déterminée. La réalité linguistique synchronique enregistrée à partir d'une enquête et d'un corpus limités, semble être tout à fait différente. L'étude de « peau de chagrin » précitée consistait à dégager les traits pertinents de sens qui permettent aux usagers de distinguer les valeurs à des fins communicatives.

Après avoir soumis les énoncés du corpus à des informateurs et avoir analysé séparément leurs contextes variés au moyen du procédé de la commutation, on a pu constater que les lexicographes se réfèrent plutôt à la norme des « gens cultivés ». En revanche, l'observateur et à plus forte raison le descripteur des faits linguistique ne peut pas se fier à la connaissance linguistique d'un groupe de locuteurs bien distinct. Les enquêtés se sont prononcés dans la plupart des cas de la façon suivante : ils associent au syntème « peau de chagrin » l'idée de tristesse, de difficulté, d'une impasse au sens figuré du terme et même d'ennui.

On peut supposer que l'usager ordinaire peut acquérir le sens en fonction d'une situation et d'une réalité extralinguistique qui disparaît graduellement. Les premières expériences de l'enfant, par le biais du langage, permettent de dépasser les limites par des extrapolations créant des modèles aptes à conduire à une généralisation possible. Ce qui, ultérieurement, peut conduire le locuteur à l'interprétation d'énoncés non informatifs grâce à son aptitude d'interpréter ces mêmes énoncés dans des contextes où ils seraient informatifs.

Martinet ne voit pourtant aucune justification dans l'institution d'une axiologie lexicale. Il laisse néanmoins entendre qu'il y aurait un avantage à en tirer : celui d'une constitution de bases de données pour l'activité de traduction. Il s'agit là d'une application réaliste et prometteuse qui pourrait au moins prévoir des entrées lexicales fonctionnelles en ce qui concerne certaines difficultés contre lesquelles butent constamment les traducteurs, à savoir figement et faux-amis.

Quelques uns de ces derniers ont déjà fait l'objet d'observation dans le discours grec et français respectivement. Les résultats auxquels on est arrivé sont fort intéressants. *Télescopique* (Simeonidou-Christidou 1998 : 29-33), en français, s'avère être un terme polysémique, non commutable avec emboîtable, à deux champs axiologiques distincts, tandis que le monème grec /tileskopikós/ de longue vue, récemment doté d'un nouveau signifié, non assimilé encore par les usagers, se prête mal à l'équivalence de traduction. De même les traits pertinents dégagés des usages de *catharsis* (Simeonidou-Christidou 1992 : 67-70 et in *Journal de Linguistique Appliquée*, 1992 : 170-194) auront permis au locuteur étranger et tout particulièrement au traducteur de les associer aux signes tels qu'ils sont utilisés par les natifs, de façon à ce que les équivalences de traduction soient réussies. Vu les rapports paradigmatiques, on a pu parler de deux unités distinctes, déterminées par les contextes particuliers : *Catharsis des mœurs socio-politiques* et *catharsis aristotélicienne*, commutant en ce qui concerne la première avec assainissement, purification, épuration, nettoyage

grand ou petit, la grande lessive, le grand ménage, la purge et en ce qui concerne la seconde avec purgation, élimination, apaisement, délivrance de l'âme.

Tout traducteur par sa qualité bivalente est incité à procéder à une élaboration d'un ensemble de traits distinctifs qui lui permet de délimiter le signifié dans la langue de départ et par la suite tenter de transférer les valeurs ainsi déterminées par le contexte dans la langue cible. La première procédure, n'étant pas isomorphe avec celle du natif en train d'explorer son propre système linguistique, débouche sur une seconde qui, elle par contre, présente beaucoup de similitudes, quoique beaucoup plus complexe. L'étude axiologique des signifiés apporterait une aide inestimable au traducteur qui de toute façon se trouve seul et perplexe devant la complexité de la communication langagière.

Bibliographie

- Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 53, pp. 72-85.
- Cahiers de Ferdinand de Saussure*, 15, pp. 105-116, reproduit dans *La Linguistique synchronique*, PUF Paris, 1965, 1974.
- Charron et C. Germain, 1979, La distinction entre sémantique et axiologie : quelques implications, in *Linguistique Fonctionnelle : débats et perspectives*, présentés par Mortéza Mahmoudian, Paris, PUF, pp. 261-270.
- Mahmoudian, M, 1989, Etude du signifié linguistique : son objet et ses obstacles, in *La linguistique*, Vol. 25, fasc. 1, PUF, pp. 31-41.
- Martinet, A, 1965, 1974, *La linguistique synchronique*, PUF, p. 30.
- Martinet, A, 1975, Sémantique et Axiologie, in *Revue Roumaine de linguistique*, XX, No 5 (Hommage à Alexandre Rosetti).
- Martinet, A, 1989, Réflexion sur la signification, in *La linguistique*, vol. 25, fasc. 1, PUF, pp. 43-52.
- Martinet, A, 1977, La présentation des unités significatives, *Annuaire 1976, 77*, Ecole pratique des Hautes Etudes, 4e section, pp. 897-907.
- Saussure, Ferdinand de 1916-1972, *Cours de linguistique générale*, Payothèque, p. 163.
- Simeonidou-Christidou, T, 1993, Les avatars récents de « peau de chagrin ». Un cas d'ambiguïté sémantique ou une valeur réhabilitée ?, In *Le Langage et le Monde*, Actes des journées d'études du 9-10 mai '91, Les éditions ISIS, Istanbul.
- Simeonidou-Christidou, T, 1998, *Zones de transparence et d'opacité sémantiques pour le grec et le français*, University Studio Press, Thessaloniki, pp. 29-33.

- Simeonidou-Christidou, T, 1992, Approche de l'axiologie lexicale en vue d'une application contrastive, Communication faite au XVII Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Université de León, Espagne, 1992, pp. 67-70 et in *Journal de Linguistique Appliquée*, no 8, Thessaloniki, pp. 170-194.
- Wierzbicka, 1985, *Lexicography and Cognition*, Karoma Publishers, Inc. Ann Arbor.